

COMMUNE DE VILLENEUVE LES SABLONS

CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 DÉCEMBRE 2016 à 19h00

COMPTE RENDU

Etaient présents :

Christian NEVEU, Laurent BILLARD, Sylvie JULIÉ, Alain JOLIVOT, Lydia OEUVRARD, Philippe BOURGEOIS, Danielle PUISSANT, Isabelle LENERAND, Ingrid BERBION, Corinne ANDRÉ-BAUCHET, Suzette SAUVEGRAIN, Philippe ATTAGNANT.

Etaient absents :

Gaston DUCHATEAU (donne pouvoir à Hubert de BESOMBES), Patrick AFCHAIN (donne pouvoir à Corinne ANDRÉ-BAUCHET)
Laurent BILLARD a été élu secrétaire.

Questions à l'ordre du jour :

1. Approbation du Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 12 décembre 2016

Monsieur le Maire demande au Conseil d'approuver le compte rendu de la séance du 6 octobre 2016. La délibération sur le changement de statut de la Communauté de Communes ayant été rejetée par la préfecture, elle a été retirée de ce compte rendu.

En l'absence de questions ou de remarques, Monsieur le Maire procède au vote.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 12 décembre 2016 est approuvé à l'**unanimité**.

2. Maintien ou non d'un adjoint suite au retrait de ses délégations

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que suite à des différends importants avec Monsieur Gaston DUCHATEAU, il lui a retiré ses délégations par arrêté portant retrait le 21 décembre 2016, certifié exécutoire compte tenu de la réception au représentant de la Préfecture le 22 décembre 2016.

Conformément à l'article L 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales modifié par la Loi n°2004-809 du 13 août 2004, article 143JORF du 17 août 2004, précise que lorsque le Maire a retiré les délégations données à un adjoint, le Conseil Municipal doit se prononcer sur le maintien de celui-ci dans ses fonctions.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à 9 voix contre, 5 pour et 1 abstention,

Décide de ne pas maintenir dans ses fonctions d'adjoint Monsieur Gaston DUCHATEAU

3. Questions diverses :

L'ordre du jour étant épuisé et sans question diverse, Monsieur le Maire lève la séance à 19h25.

Questions du public:

Madame Vasquez remercie la municipalité et son Maire pour avoir obtenu le logement de la famille ayant subi un incendie.

A Villeneuve les Sablons, le 29 décembre 2016



Le Maire,

C. NEVEU